

La Tunisie, moteur en matière de lutte contre la torture dans la région et au-delà

Tunis, le 4 octobre 2017, le Conseil exécutif de l'OMCT, composé d'éminents experts issus de la plus grande coalition internationale d'organisations de la société civile actives dans la lutte contre la torture, s'est réuni pour la première fois en Tunisie en vue de faire le point sur les politiques anti-torture et définir les priorités de demain pour l'organisation.

Au cours de sa visite, le Conseil exécutif de l'OMCT a rencontré des représentants de la société civile ainsi que le nouveau mécanisme national de prévention (INPT-Instance nationale de prévention de la torture) pour discuter des progrès et des défis de la Tunisie dans la lutte contre la torture et l'impunité. Durant ses rencontres avec le Président de la république et son Premier ministre, le Conseil exécutif de l'OMCT a eu l'opportunité de saluer les étapes importantes que la Tunisie a déjà réalisées en matière de promotion et protection des droits de l'Homme et de la lutte contre la torture en particulier, tout en rappelant que la lutte contre l'impunité nécessite encore de grands efforts pour être traduite sur le terrain.

«Nous avons vu au cours des années d'importants progrès et des fondations s'enraciner, de nouvelles lois être adoptées, des institutions être créées – en premier lieu desquels l'INPT dont le mandat l'autorise à visiter tous les lieux de privation de liberté et ce de manière inopinée », a affirmé le Conseil exécutif. "Ces fondations sont précieuses, elles doivent être soutenues et enracinées dans la pratique pour montrer aux citoyennes et citoyens qu'ils sont protégés contre tout acte de torture ou de mauvais traitements", a déclaré le Conseil exécutif lors de la clôture de sa visite.

Malgré toutes les avancées prometteuses, le Conseil exécutif de l'OMCT demeure préoccupé par le fait que le processus de réformes est loin d'être achevé. Le Conseil exécutif s'inquiète du grand nombre de plaintes déposées auprès des autorités et du pouvoir judiciaire et qui n'ont, jusqu'à ce jour, abouties à aucun jugement pour torture. Pire encore, le Conseil exécutif a été informé de nombreux cas de représailles,

d'intimidation contre ceux qui ont le courage de déposer plainte et de demander de l'aide.

"Le véritable test d'un processus de réforme accompli sera la fin de l'impunité. Assurer un accès effectif à la justice pour les victimes de torture n'est pas une option facultative. Nous espérons que l'engagement exprimé lors de nos rencontres avec le Président de la république et le Premier ministre se traduira par des mesures claires et concrètes pour tenir responsables les auteurs d'acte de torture et mettre en place des mesures qui protègent les victimes contre toutes formes de représailles ", a déclaré le Conseil exécutif.

Le Conseil exécutif de l'OMCT s'est également réuni en Tunisie dans le but d'examiner l'état actuel des réformes anti-torture à l'échelle mondiale. Il est alarmé que de plus en plus de pays adoptent des législations restrictives ou criminalisent les activistes anti-torture en raison du travail qu'ils effectuent pour leur sociétés dans le but d'aider les victime. Les défaillances de mise en œuvre, la persistance de l'impunité et un engagement à assurer l'interdiction absolue de la torture en plein déclin dans certaines parties du monde, y compris en Europe et en Amérique du Nord, sont des signaux alarmants, de même que la situation dans des pays comme la Turquie, les Philippines ou encore l'Égypte pour lesquels nous recevons de plus en plus d'informations sur la pratique de la torture et l'impunité qui en découle.

Le Conseil exécutif est également préoccupé par le fait que le débat mondial concernant la migration et les mesures pour contrer cette dernière ignorent que de nombreuses personnes ont dû quitter leur pays en raison de la répression et de la torture, qu'elles sont exposées à cette dernière sur toute leur route, ou encore que le débat actuel global en matière de lutte contre le terrorisme suggère que la torture pourrait être un moyen efficace de lutter contre les menaces sécuritaires. Tout ces indicateurs menacent de déconstruire les acquis en matière d'état de droit et de libertés obtenus au cours des cinquante dernières années.

"La Tunisie a donné l'exemple et a créé l'espoir et l'admiration dans le monde entier. Nous avons choisi de venir en Tunisie aussi parce que la réussite des réformes ici

donnera un signal fort dans la lutte contre la torture à l'échelle mondiale et impulsera de nouveaux espoirs pour toute la région ", a déclaré le Conseil exécutif de l'OMCT.

Profitant de la tenue du Conseil de l'OMCT à Tunis, l'organisation lance par ailleurs une nouvelle initiative mondiale « la société civile contre la torture» pour mobiliser les organisations de la société civile de par le monde contre la torture.

Au cours des trois prochaines années, l'organisation renforcera son travail pour soutenir les acteurs locaux dans leur engagement avec les États pour les réformes anti-torture et la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la torture.

Cette nouvelle dynamique mobilisera le mouvement mondial anti-torture réuni au sein du réseau SOS-torture pour étudier et documenter les besoins de protection des personnes en route migratoire. Ce dernier engagera également un échange avec son réseau pour proposer de nouvelles approches en terme de communication dans le but de réaffirmer clairement que rien ne peut justifier la torture, même dans le cadre sensible de crises sécuritaires comme le terrorisme.

"Au contraire, lutter contre les menaces de sécurité avec brutalité nourrit le terrorisme", conclut le Conseil exécutif de l'OMCT.

L'OMCT tient à remercier ceux qui soutiennent cette nouvelle initiative mondiale, y compris le Gouvernement des Pays-Bas et l'Union européenne, et il souhaite remercier ceux qui soutiennent son opération en Tunisie, y compris la Suisse, l'Allemagne et l'Union européenne.

Pour plus d'information veuillez contacter :

Camille Henry, coordinatrice plaidoyer et lobbying, +216 27 842 197, ch@omct.org

Lori brumat, chargée de communication, 00 41 78 823 06 69, lb@omct.org